

# Éditorial

## Choisir l'inclusion

Il est difficile d'appréhender la réalité québécoise contemporaine sans la situer dans le processus de modernisation du Québec entrepris il y a 40 ans. Bien des historiens, des sociologues et des politologues nous ont appris que le Québec moderne ne s'est pas bâti dans l'instant d'un coup de tonnerre. La « Révolution tranquille » et sa contre-partie, la « Grande noirceur », répondaient autant à des impératifs de « mise en sens » du passé et du présent qu'à des phénomènes historiques. À sa sortie du règne duplessiste, qui s'inscrivait dans une trame historique dominée par l'image de la survivance, la collectivité québécoise avait résolument besoin d'un récit de la rupture et de la refondation.

Cela admis, la Révolution tranquille bouleversa tout de même les conditions de vie et les représentations identitaires de la collectivité. En outre, cette vaste réforme transforma les Canadiens français en une majorité effective sur le territoire québécois. Elle inaugura un processus d'ouverture des barrières symboliques de l'identité et de construction d'une communauté politique proprement québécoise.

L'une des visées du laboratoire d'expérimentation politique de la première phase de la Révolution tranquille était de faire profiter les Canadiens français du Québec de l'enrichissement des masses qui suivit la Deuxième Guerre mondiale. Il fallait réduire l'emprise de l'arbitraire (causé par la discrimination et la pauvreté) sur leur destinée en accroissant leur accès à l'éducation et à des services de santé ainsi que leur mobilité sociale. Bref, il s'agissait d'élargir et d'approfondir le champ des possibles des Canadiens français et de tendre ainsi vers une plus grande justice sociale.

Quarante ans plus tard, malgré des progrès indéniables et à plusieurs égards remarquables, le travail demeure inachevé. Si la possibilité de s'accomplir à l'aune de ses propres aspirations n'est plus la chasse-gardée des classes les plus aisées, il n'en demeure pas moins que le train des réformes sociales de la Révolution tranquille a laissé en pan une partie importante de la population. Pensons, à titre d'exemple, aux Québécois qui entrent aujourd'hui sur le marché de l'emploi sans avoir la diplomation de cinquième secondaire ou encore aux prestataires de l'aide sociale dont la vaste majorité n'a pas de qualification ou de formation professionnelle. Pensons aussi aux parties du territoire québécois où la concentration de pauvreté est forte. Même si la qualité de vie de la majorité des Québécois s'est nettement améliorée, le dénominateur commun chez de nombreuses familles demeure, d'une génération à l'autre, la pauvreté.

Une société riche comme la nôtre ne peut tolérer cette situation. Comment justifier que des jeunes voient leur potentiel de développement et d'accomplissement laminé par des conditions sociales défavorables? Comment tolérer que tant d'enfants québécois vivent dans des conditions de pauvreté et dépendent des banques alimentaires pour se nourrir? Afin de colmater les brèches de notre système de développement social, un de nos défis les plus urgents est de revoir les modes d'intervention de l'État en fonction de l'héritage laissé par la Révolution tranquille. Notre filet de protection sociale est solide, mais ses mailles sont béantes. Il nous faut contribuer à les refermer<sup>1</sup>. Il faut réaffirmer la nécessité d'un État résolument engagé pour l'égalité des chances.

Il s'agit en outre de rassembler les conditions qui permettent le développement de l'autonomie et du plein potentiel de chaque individu. L'idéal régulateur vers lequel il faut tendre et qui aiguillonne un tel projet est une égalité des chances véritable, c'est-à-dire une égalité qui prend forme dans une mise en œuvre effective des droits économiques et sociaux contenus dans la Charte québécoise des droits et libertés de la personne. Cela a pour corollaire immédiat que la collectivité québécoise doit certes préserver l'universalité des leviers fondamentaux tel le système de santé et d'éducation et les centres de la petite enfance, mais aussi qu'elle doit en faire plus pour certains individus ou groupes d'individus.

La Révolution tranquille a voulu casser le cycle implacable de la reproduction des classes sociales de générations en générations. À son grand mérite, elle y est parvenue en partie. Des Québécoises et des Québécois issus de la petite classe moyenne et même des milieux défavorisés parviennent, principalement grâce à notre système d'éducation, à se déprendre de la spirale infernale de la reproduction de la pauvreté. Mais ce n'est pas le cas de tous, loin s'en faut. De nos jours, les jeunes les moins encadrés et outillés peinent à s'adapter aux exigences de l'école. L'école devient pour eux un gouffre plutôt qu'un tremplin. Le développement de la confiance de base et de la volonté d'apprendre est entaillé plutôt que stimulé. L'école ouvre ainsi, malgré elle, les portes du désœuvrement et de l'exclusion.

Non seulement les jeunes les plus vulnérables sont mal équipés pour affronter les aspérités du marché de l'emploi, mais ils se voient aussi privés des conditions préalables à l'exercice de la citoyenneté. Le développement d'une conscience citoyenne critique dépend de la satisfaction des besoins de base et d'un certain degré de développement personnel. Puisque le changement social s'enracine dans l'exercice de la citoyenneté, l'exclusion devient un cercle vicieux.

Un petit détour chez Hobbes nous rappelle que le politique a entre autres pour fonction de tempérer l'effet de l'arbitraire sur la vie des hommes et des femmes. Actuellement, cet arbitraire est largement créé et entrete nu par des causes liées à la domination expansive du marché comme mode de régulation sociale. Or, l'État a pour rôle aujourd'hui de réduire autant que possible, par des programmes ciblés et par l'éducation, l'effet de ces causes structurelles.

Notre défi est différent de celui de la première phase de la Révolution tranquille. Il ne s'agit plus de viser uniquement l'*empowerment* des Québécois d'origine canadienne-française. D'une part, la Révolution

tranquille, grandement aidée par la *Charte de la langue française*, a inauguré un processus de « dés-ethnisation » de l'identité québécoise. À ce titre, l'apprentissage de la langue officielle et commune, la langue française, s'ajoute aux conditions devant être réunies pour assurer l'égalité des chances. D'autre part, si la reproduction de la pauvreté d'une génération à l'autre affecte, à des degrés différents, toutes les communautés linguistiques et culturelles du Québec, certains groupes de la population issus d'une immigration récente, ainsi que de nombreux Autochtones vivant autant dans les réserves qu'en milieu urbain, sont plus violemment touchés par ce phénomène.

## Deux projets politiques concurrents

À la lumière des orientations gouvernementales qui ont filtré jusqu'ici, force nous est de penser que le développement social est un enjeu d'une importance somme toute relative pour le gouvernement du Parti libéral élu en avril dernier. C'est ce qu'amènent à penser la faiblesse de l'investissement en éducation, l'intérêt envers une approche plus musclée à l'égard des assistés sociaux ainsi que les scénarios de développement de financement des centres de la petite enfance (CPE). Le projet politique d'envergure que l'administration libérale contemple est plutôt celui d'une réduction massive des impôts : un milliard par année pour les cinq prochaines années. La « réingénierie » évoquée à répétition par les membres du gouvernement a pour fonction principale de permettre à l'État de se priver de ces revenus. Elle pourrait toutefois avoir, à terme, pour conséquence

de débiliter l'État québécois. Dans un contexte d'augmentation récurrente des coûts du système de santé, de déséquilibre fiscal et de vieillissement de la population, il s'agit là d'une décision politique majeure à laquelle nous ne pouvons que nous opposer.

Si nous reconnaissons volontiers que la classe moyenne mériterait un répit

sur le plan fiscal, nous considérons qu'il n'y pas de projet politique plus important dans le Québec d'aujourd'hui que celui de colmater les brèches de notre régime d'inclusion sociale. Soyons clairs: Nous ne sacrifions pas le modèle québécois ni ne pleurons la révision de nos modes d'intervention étatique. Si nous ne partageons pas le préjugé négatif envers l'intervention de l'État véhiculé par le gouvernement Charest, nous sommes néanmoins conscients des effets pervers engendrés par la réduction de la capacité d'agir du gouvernement précédent, par la logique inflationniste des structures étatiques et par le clientélisme de l'État québécois. Cela dit, l'allègement du fardeau fiscal des contribuables québécois ne peut selon nous se faire au prix de la fragilisation des individus et des communautés les plus vulnérables. Si les deux projets ne peuvent être menés conjointement, un choix s'impose : il faut choisir l'inclusion.

**Un de nos défis les plus urgents est de revoir les modes d'intervention de l'État en fonction de l'héritage laissé par la Révolution tranquille. Notre filet de protection sociale est solide, mais ses mailles sont béantes. Il nous faut contribuer à les refermer.**

1. Nikolas Ducharme a réfléchi à des solutions concrètes qui pourraient refermer les mailles de ce système. Son texte figure dans notre dossier sur l'État québécois.